



Association Française pour l'Etude des Eaux

DOCUMENT NON SELECTIONNE

NUMERO G 11198

Trop spécialisé

Sans intérêt

Pas de mon domaine

Pas le temps

NOM : Mme BOISSON

DATE ENVOI : 21 JUIN 1990

DATE RETOUR : 06 AOUT 1990
06.90

*AUTEURS .

*-----

*TYPE .LIVRE

*-----

*TITRE .Le livre blanc de l'Ile-de-france

*-----

*SOURCE .PARIS,DREIF,APUR,IAURIF

*-----

*DATE .1990

*-----

*PAGES .95

*-----

*COTE .G11198

*-----

*-----

66/70095

X1 X3

Titre original : _____

Titre traduit : _____

Région parisienne. Propositions du gouvernement pour l'aménagement de l'Ile-de-France dans les années à venir. Inventaire des problèmes actuels en matière de logement, transports, environnement, déséquilibres entre les départements ... et projets pour réduire ces dysfonctionnements. G 11198.

BRUSSON

66/70095

LIVRE
BLANC
DE-L'ILE-DE
FRANCE

J A N V I E R 1 9 9 0

DREIF · APUR · IAURIF

G 1 1 1 9 8

Sauf sommaire + avant Propos

LE LIVRE BLANC DE-L'ILE-DE FRANCE

Document préalable à la révision du
Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
de la Région Ile-de France

J A N V I E R 1 9 9 0



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	5
L'ILE-DE-FRANCE AUJOURD'HUI	11
UNE RÉGION RICHE ET DYNAMIQUE, CONFRONTÉE A LA CONCURRENCE INTERNATIONALE	13
Une des grandes métropoles du monde	13
Une économie en mutation rapide	15
Une population riche de ses diversités	15
DES PROGRÈS IMPORTANTS, MAIS DE RÉELS SUJETS D'INQUIÉTUDE	17
Aménagement : des réalisations considérables en 25 ans	17
Logement : une nette amélioration mais des difficultés nouvelles	19
Transports : des conditions qui se dégradent	22
Déséquilibres : des différences économiques et sociales accentuées	25
Environnement : des équilibres fragiles	33
Equipements collectifs : une situation contrastée	34
DES MÉCANISMES D'ÉVOLUTION DIFFICILES A MAÎTRISER	37
Le poids du temps	37
L'évolution de la population et de ses modes de vie	39
Le processus de transformation de la ville	41
La faiblesse des mécanismes régulateurs	44
Un aperçu de la répartition des compétences entre les collectivités publiques en matière d'aménagement	46
LES CONTRAINTES DU FUTUR	49

L'ILE DE FRANCE DEMAIN	53
QUELLES AMBITIONS POUR L'ILE-DE-FRANCE ?	55
Favoriser le développement économique d'une métropole mondiale de premier plan	55
Ouvrir l'Île-de-France sur les villes et les régions françaises	57
Renforcer les solidarités	58
Améliorer la vie quotidienne	58
QUEL PROJET D'AMÉNAGEMENT?	59
Les principaux termes du débat	63
Comment améliorer et renforcer la zone centrale ?	65
Comment organiser l'extension périphérique de l'agglomération?	69
Comment préserver et valoriser la couronne rurale ?	75
COMMENT METTRE EN ŒUVRE LE PROJET RÉGIONAL ?	77
Répondre au souci premier des Franciliens : l'emploi	77
Investir vite et fort dans les transports	79
Construire davantage de logements	82
Engager une vraie politique foncière	85
Renforcer le traitement des quartiers en cours de dégradation	85
Améliorer l'environnement et le cadre de vie	86
Accueillir 100 000 étudiants supplémentaires	89
Mieux répartir les équipements de santé	90
QUELS MOYENS D' ACTIONS ?	91
Institutions et compétences	92
Instruments financiers et fiscaux	92
Documents d'urbanisme	94
CONSTRUIRE L'AVENIR DE L'ILE-DE-FRANCE.....	95

Qui peut, au moment où s'accélèrent les changements en Europe, formuler sans risque un diagnostic, expliquer des mécanismes, apporter quelque lumière sur l'avenir de la plus grande métropole européenne, l'Ile-de-France? Les configurations en blocs, issues de l'après-guerre, éclatent. De nouvelles perspectives s'ouvrent à l'Est. Des zones de forte compétitivité se développent dans le Sud-Est asiatique. Ni les évolutions économiques, ni même les évolutions démographiques ne peuvent être appréhendées par une simple prolongation des tendances des quinze dernières années.

Pourtant, l'Ile-de-France a l'ambition de garder un rôle de premier plan dans ce monde nouveau qui se met en place sous nos yeux.

Pour jouer ce rôle, il faut qu'elle ait une idée claire de ce qu'elle est, de ce qu'elle veut devenir. Tous les acteurs publics et privés pourront ainsi prendre les multiples décisions dont sera fait l'avenir régional.

Certes, la vie quotidienne de l'Ile-de-France a bien changé depuis l'époque où Paul Delouvrier établissait, à la demande du Général De Gaulle, le schéma directeur de 1965 : des investissements considérables ont été réalisés dans les transports, la moitié du parc de logement a été renouvelée, cinq villes nouvelles ont été créées, la protection du patrimoine naturel a été entreprise.

Mais l'aménagement d'une grande métropole n'est jamais œuvre achevée. Si la conjoncture économique est aujourd'hui meilleure, entraînant une lente amélioration de l'emploi, les problèmes du logement et des transports,

communs à toutes les grandes agglomérations, sont à nouveau préoccupants. Les risques d'une évolution à deux vitesses de l'Ile-de-France sont bien réels.

Tous ces problèmes ne peuvent se résoudre que par des actions de longue haleine précédées d'une réflexion approfondie. Cette réflexion a déjà été engagée dans le cadre d'«Ile-de-France 2000», document préparé à la demande de Michel Giraud, du «Projet régional d'aménagement», présenté par Pierre-Charles Krieg et adopté par le Conseil régional au cours du débat du 14 février 1989, des «Réflexions préalables à la révision du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France» présentées par le préfet de région Olivier Philip.

Afin de rapprocher les analyses, le Premier ministre a proposé, en juillet 1989, au président du Conseil régional et au maire de Paris, l'élaboration d'un livre blanc sur l'Ile-de-France, prélude à la révision du schéma directeur.

Ce livre blanc, établi par les techniciens de la Direction Régionale de l'Équipement d'Ile-de-France (D.R.E.I.F.), de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France (I.A.U.R.I.F.), de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (A.P.U.R.), constitue essentiellement un diagnostic.

Au-delà d'une simple description de la situation, il s'efforce d'expliquer les mécanismes qui transforment la métropole, avec une force telle qu'elle échappe parfois à la volonté organisatrice des pouvoirs publics.

Ce diagnostic doit mesurer l'ampleur des actions nécessaires pour répondre aux préoccupations des habitants : l'emploi, l'habitat, les transports, l'environnement. Il doit situer ces actions parmi les orientations possibles du développement et de l'aménagement régional. Aussi le livre blanc s'attache-t-il à présenter les grands choix qu'auront à faire les responsables politiques. Il présente un certain nombre d'outils et de moyens à la disposition des décideurs politiques pour inscrire dans la réalité le futur projet régional.

Document volontairement court, le livre blanc est le contraire d'un dossier encyclopédique. C'est un travail d'experts qui n'engage ni l'Etat, ni le Conseil régional, ni la Ville de Paris. Il veut constituer une base pour le grand débat entre tous ceux qui feront le futur de l'Ile-de-France.